

Clic-Clac : Contrexéville, Libre Information Citoyenne - Contrexéville, Libre Action Civique

Association N° 882001150 Sous-Préfecture Neufchâteau- JO du 16/04/2011, annonce n° 1420

Siège Social : Maison de la Culture et des Loisirs (M.C.L), 123 rue Jean Moulin, BP 17, 88141 Contrexéville Cedex - Courriel : clic.clac-contrexeville@orange.fr

Courrier : 334, rue de Lignéville 88140 CONTREXEVILLE

Président : Maurice Colas

Trésorier : Jean-Pierre Fournier

Lotissement du Chêne de la Vierge Un vœu pieu ? (suite)

Il serait intéressant de connaître tous ces coûts, dont certains somptuaires, sans exclusive et au cours du temps, pour un « pétard mouillé ».

Souhaitait-il éviter d'expliquer la rapide disparition du terrain de l'équipe de salariés qui a dressé ce qui semble devenir des menhirs ?

La commune accueillait sur son territoire plus d'une vingtaine de nouvelles personnes pour ce chantier. Dommage qu'elle ne soit pas restée, leur présence aurait peut-être aidé à gonfler les chiffres du recensement (Clin d'œil de Clic-Clac : puisqu'il s'agit d'une question posée au Maire et restée sans réponse ...s).

Avait-il d'autres projets en tête pour remplacer celui-ci ?

Projets dont Monsieur le Maire a le secret ! Du genre : ériger à Contrexéville un « alignement de Carnac » bis pour attirer les touristes !!!

Monsieur le Maire, merci de répondre.

Votre silence comme vos choix sont, de fait, partagés par les membres de votre équipe au regard leur attitude. Ils sont **co-responsables**.

Alors, dernière question de Clic-Clac :

Qui aura le courage de rompre le premier ce silence pour aborder, enfin, la réalité, avec les Contrexévilloises et les Contrexévillois ?

Pour adhérer à Clic-Clac, Merci de contacter le Président ou le Trésorier

Barème des adhésions

	Revenu net mensuel	cotisation annuelle
1	jusqu'à 1 000 €	6 €
2	1 001 à 1 500 €	12 €
3	1 501 à 2 000 €	24 €
4	2 001 à 2 500 €	36 €
5	2 501 à 3 000 €	48 €
6	3 001 € et plus	60 €

Imprimé par nos soins

Clic-Clac Contrexéville

CONTREXEVILLE, Libre Information Citoyenne

CONTREXEVILLE, Libre Action Civique

"La vérité appartient à ceux qui la cherchent et non point à ceux qui prétendent la détenir" - Condorcet.

Lotissement du Chêne de la Vierge Un vœu pieu ?

Après la séance du Conseil Municipal du 14 novembre 2011, à la question de Clic-Clac posée publiquement au Maire de Contrexéville **sur le devenir** des travaux de ce lotissement, celui-ci s'est contenté de répondre qu'il était « indisposé » !

Aurait-il des règles douloureuses ?

..... Au sens règlement., bien sûr. Nous l'entendons ainsi.

Pourquoi être indisposé face à une question si simple et banale ?

Détenait-il des explications « secrètes » sur l'arrêt des travaux ?

Possible puisque le Maire de Contrexéville, se présentant comme un grand communicant devant ses administrés, n'a de cesse de leur dire sur nombre de sujets : « je ne peux vous en dire plus, c'est un secret ».

Avait-il peur que les Contrexévilloises et Contrexévillois apprennent que son projet de 242 logements en cet endroit, n'est que projet et resterait projet toute sa vie ?

Relisez ou lisez le numéro 1 de Clic-Clac de septembre 2011 qui titrait en première page : « Sept ans de mandat .. Que du vent ! ».

Craignait-il que la population locale lui demande des comptes sur les dépenses que lui et son équipe ont engagées en études diverses, en communication, en réception pour deux, trois morceaux de béton qui restent plantés là comme des verrues ?

Clic-Clac : Contrexéville, Libre Information Citoyenne - Contrexéville, Libre Action Civique

Association N° 882001150 Sous-Préfecture Neufchâteau- JO du 16/04/2011, annonce n° 1420

Siège Social : Maison de la Culture et des Loisirs (M.C.L), 123 rue Jean Moulin, BP 17, 88141 Contrexéville Cedex - Courriel : clic.clac-contrexeville@orange.fr

Courrier : 334, rue de Lignéville 88140 CONTREXEVILLE

Président : Maurice Colas

Trésorier : Jean-Pierre Fournier

Lotissement du Chêne de la Vierge Un vœu pieu ? (suite)

Il serait intéressant de connaître tous ces coûts, dont certains somptuaires, sans exclusive et au cours du temps, pour un « pétard mouillé ».

Souhaitait-il éviter d'expliquer la rapide disparition du terrain de l'équipe de salariés qui a dressé ce qui semble devenir des menhirs ?

La commune accueillait sur son territoire plus d'une vingtaine de nouvelles personnes pour ce chantier. Dommage qu'elle ne soit pas restée, leur présence aurait peut-être aidé à gonfler les chiffres du recensement (Clin d'œil de Clic-Clac : puisqu'il s'agit d'une question posée au Maire et restée sans réponse ...s).

Avait-il d'autres projets en tête pour remplacer celui-ci ?

Projets dont Monsieur le Maire a le secret ! Du genre : ériger à Contrexéville un « alignement de Carnac » bis pour attirer les touristes !!!

Monsieur le Maire, merci de répondre.

Votre silence comme vos choix sont, de fait, partagés par les membres de votre équipe au regard leur attitude. Ils sont **co-responsables**.

Alors, dernière question de Clic-Clac :

Qui aura le courage de rompre le premier ce silence pour aborder, enfin, la réalité, avec les Contrexévil-loises et les Contrexévillois ?

Barème des adhésions

	Revenu net mensuel	coti-sation an-nuelle
1	jusqu'à 1 000 €	6 €
2	1 001 à 1 500 €	12 €
3	1 501 à 2 000 €	24 €
4	2 001 à 2 500 €	36 €
5	2 501 à 3 000 €	48 €
6	3 001 € et plus	60 €

Imprimé par nos soins

Pour adhérer à Clic-Clac, Merci de contacter le Président ou le Trésorier

Décembre 2011 - Bulletin n°2

Clic-Clac Contrexéville

CONTREXEVILLE, Libre Information Citoyenne

CONTREXEVILLE, Libre Action Civique

"La vérité appartient à ceux qui la cherchent et non point à ceux qui prétendent la détenir" - Condorcet.

Lotissement du Chêne de la Vierge Un vœu pieu ?

Après la séance du Conseil Municipal du 14 novembre 2011, à la question de Clic-Clac posée publiquement au Maire de Contrexéville **sur le devenir** des travaux de ce lotissement, celui-ci s'est contenté de répondre qu'il était « **indisposé** » !

Aurait-il des règles douloureuses ?

..... Au sens règlement., bien sûr. Nous l'entendons ainsi.

Pourquoi être indisposé face à une question si simple et banale ?

Détenait-il des explications « secrètes » sur l'arrêt des travaux ?

Possible puisque le Maire de Contrexéville, se présentant comme un grand communicant devant ses administrés, n'a de cesse de leur dire sur nombre de sujets : « je ne peux vous en dire plus, c'est un secret ».

Avait-il peur que les Contrexévilloises et Contrexévillois apprennent que son projet de 242 logements en cet endroit, n'est que projet et resterait projet toute sa vie ?

Relisez ou lisez le numéro 1 de Clic-Clac de septembre 2011 qui titrait en première page : « Sept ans de mandat .. Que du vent ! ».

Craignait-il que la population locale lui demande des comptes sur les dépenses que lui et son équipe ont engagées en études diverses, en communication, en réception pour deux, trois morceaux de béton qui restent plantés là comme des verrues ?

Décembre 2011 - Bulletin n°2